

Le Ouest

NOVEMBRE 2021 - No 129, la revue des Saint-Rochois (es)

Mairie

270, route 125

Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450 588-6060

Fax : 579 795-0358

Site: www.saint-roch-ouest.ca

Courriel : info@saint-roch-ouest.ca

Horaire : mardi, mercredi & jeudi - 8 h 30 à 16 h 30

Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

directrice générale et secrétaire-trésorière



**PROCHAINE RENCONTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
**Mardi 7 décembre et le
mardi 14 décembre 2021**
**sur le budget, à 20 h,
au bureau municipal**

L'agriculture, c'est dans notre nature



Maire

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Mois de novembre... une autre année qui finira bientôt! Nous avons commencé à travailler sur le budget 2022, qui sera adopté lors de l'assemblée spéciale du budget qui aura lieu le mardi 14 décembre prochain, à 20 h, à la Mairie.

De même, je vous rappelle également, que si vous avez des demandes spéciales à faire, concernant le budget, vous avez encore jusqu'au 14 décembre, avant 16 h 30, pour nous les faire parvenir.

D'ailleurs, nous désirons vous rappeler que si vous avez des questions, des préoccupations ou autres, vous avez toujours l'opportunité de nous les faire connaître lors des rencontres municipales qui se tiennent, en règle générale, le premier mardi de chaque mois à 20 h (vérifiez le calendrier 2022 pour connaître les dates) les sessions se tiennent au 270, Route 125.

Par ailleurs, pour tout problème urgent, qui ne concerne pas le 911, et qui survient en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal (8 h 30 à 16 h 30 les mardis, mercredis et jeudis), vous pouvez contacter les conseillers aux numéros suivants:

- Maire Pierre Mercier 514-983-1093
- Conseiller #1 Luc Duval 514-594-8014
- Conseiller #2 Charles Smith 514-573-9444
- Conseillère #3 Josianne Chayer 514-796-2732
- Conseiller #4 Francis Mercier 514-823-4269
- Conseiller #5 Sylvain Lafortune 514-945-9800
- Conseiller #6 Jean Bélanger 514-232-7151







En terminant, je vous invite en cette période des fêtes à illuminer notre belle municipalité afin de finir l'année tout en lumières et en beauté.

Pierre Mercier,
Maire

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire.....	2
Table des matières.....	3
Calendrier des collectifs.....	3
Résumé des délibérations du Conseil Municipal	4-8
Avis publics	9-11
Permis de brûlage - nouveauté.....	12
Radon – Il est temps de le mesurer chez vous.....	13
MRC de Montcalm – politique de développement social intégré	14-15
COVID-19 – Nouvel horaire pour les sites de vaccination.....	16
COVID-19 – Relocalisation des activités de la clinique de dépistage	17
La grippe – prenez rendez-vous pour vous faire vacciner.....	18-19
Campagne CISSS – Il était 12 droits du comité des usagers	20-21
SOS Violence conjugale	22
Grappe éducative Montcalm, cohortes perdues	22
CABM – Alliés dans nos créations.....	23
Club FADOQ – Les Cœurs joyeux	24-25
SHÉSOSE – Atelier/conférence – montage décoratif «Noël à la québécoise».....	26
Bibliothèque Alice-Parizeau	27-29
ACFM – Ateliers et Activité Marche	30-32
La Grande Marche – remerciements pour le grand défi	33
Halloween – remerciements	34
Marché de Noël de Saint-Esprit.....	35
Lancement du livre du 100e «Saint-Roch-Ouest 1921-2021».....	36

Calendrier des collectifs 2021

NOVEMBRE:	23 	30 	
DÉCEMBRE:	7  	14 	21 

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2021

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE— APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS – DOSSIER NO 00030839-1-63040 (14)-2021-04-21-24

Il est résolu que le conseil approuve les dépenses d'un montant de 2 505 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE — APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS -DOSSIER NO 00030849-1-63040 (14)-2021-04-21-25

Il est résolu que le conseil approuve les dépenses d'un montant de 2 565 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Tel que prévu par la *Loi* la directrice générale/secrétaire-trésorière soumet au conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité, six (6) matricules sont à surveiller concernant les taxes municipales.

NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR 2021-2022-2023-2024 ET 2025

Il est résolu d'adopter le calendrier des maires suppléants pour les quatre prochaines années tel que présenté.

SIÈGE :	6	Novembre 2021 à juin 2022
	5	Juillet 2022 à février 2023
	4	Mars 2023 à octobre 2023
	3	Novembre 2023 à juin 2024
	2	Juillet 2024 à février 2025
	1	Mars 2025 à octobre 2025

ADOPTION DU CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

SUITE RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2021

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS RESPONSABLES POUR LES COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les délégués responsables pour chaque comité pour l'année 2022;

ATTENDU QUE M. Pierre Mercier, maire, dispose du droit de siéger à tous les comités;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que les délégués responsables des comités de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest pour l'année 2022 soient nommés selon la liste suivante:

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) : Francis Mercier

ENVIRONNEMENT :Luc Duval et Francis Mercier

INCENDIE :Josianne Chayer et Francis Mercier

LOISIRS ET SPORT :Jean Bélanger et Sylvain Lafortune

MESURES D'URGENCE :Charles Smith et Josianne Chayer

RÉSEAU BIBLIO:Luc Duval

SÉCURITÉ PUBLIQUE :Luc Duval et Charles Smith

VOIRIE :Luc Duval

LES RÉSIDENCES DE L'ACHIGAN : Jean Bélanger; en remplacement Luc Duval

MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC DE MONTCALM : Que tous les membres du conseil soient et sont également nommés maire suppléant afin de siéger à la Table des maires à la MRC de Montcalm.

NOMINATION DE L'ÉLU RÉPONDANT AUPRÈS DU RÉSEAU BIBLIO

Il est résolu unanimement : QUE M. Luc Duval, conseiller municipal, soit nommé, à titre d'élu répondant de la bibliothèque de Saint-Esprit, auprès du réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE TEMPS DES FÊTES

Il est résolu que le conseil municipal autorise la fermeture de la mairie pendant la période des fêtes, soit du 17 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclusivement.

SIGNATAIRES AUTORISÉS AUX COMPTES BANCAIRES

Il est résolu d'autoriser trois signataires pour tous les comptes bancaires de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest.

SUITE RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2021**

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est résolu de mandater les personnes suivantes pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme:

- Monsieur Francis Mercier, conseiller no 4, soit nommé à titre de représentant du Conseil municipal.
- L'inspectrice.
- Monsieur Laurent Trudel, contribuable et président du comité consultatif d'urbanisme
- Monsieur Germain Mercier, contribuable
- Monsieur David Mercier, contribuable

AUTORISATION POUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE – MTMDET

Il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre dudit programme pour son projet d'implantation de deux (2) « Indicateurs de vitesse pédagogique » pour le rang de la Rivière Sud.

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ-VOLET 4-SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Alexis, de Sainte-Marie-Salomé et de Saint-Roch-Ouest désirent présenter un projet pour la création d'un poste d'inspecteur municipal à temps plein dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le conseil de Municipalité de Saint-Roch-Ouest s'engage à participer au projet et à assumer une partie des coûts.

EMBAUCHE D'UNE INSPECTRICE MUNICIPALE

ATTENDU QUE M. Robert Brunet, inspecteur, nous a remis sa démission;

Il est résolu d'autoriser la signature d'une entente intermunicipale relative à l'embauche d'une inspectrice municipale avec les municipalités de Saint-Alexis et Sainte-Marie-Salomé.

CENTRE MULTIFONCTIONNEL- TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

Il est résolu de faire installer une prise extérieure pour le pavillon de l'aire de repos et deux prises extérieures pour le centre multifonctionnel.

SUITE RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2021

**LETTRE D'APPUI VISANT À SOUTENIR L'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE
PRIMAIRE PUBLIQUE ALTERNATIVE DANS LA MRC DE MONTCALM-ÉCOLE
LA RÉCOLTE**

Il est résolu d'appuyer la demande en signant la lettre d'appui.

ACHAT DE CARTES CADEAUX

Il est résolu de faire l'achat de cartes cadeaux, pour remercier nos bénévoles.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

ATTENDU QU'un comité travaille actuellement sur la production d'un livre souvenir pour le 100^e de la fondation de la municipalité de Saint-Roch-Ouest;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Roch-Ouest souhaite déposer le projet « Infographie, mise en page et impression du livre du 100^e de Saint-Roch-Ouest/ 1921-2021 »;

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à déposer, pour et au nom de la Municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du fonds régions et ruralité (FRR) pour le projet « Infographie, mise en page et impression du livre du 100^e de Saint-Roch-Ouest/ 1921-2021 ».

PROGRAMME DE TRAVAUX TECO 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Roch-Ouest a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, il est résolu de respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle et de déposer la programmation des travaux effectués en 2021, comporte des coûts réalisés, véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2021.

SUITE RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2021

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 8-1987

Monsieur le conseiller Francis Mercier avise les membres du conseil municipal qu'il soumet aux fins d'adoption lors d'une prochaine séance, un projet de règlement afin de modifier le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles ainsi que la cartographie. La lecture dudit règlement sera dispensée lors de son adoption, conformément à l'article 445 du code municipal. Monsieur le conseiller dépose ledit projet de règlement qui a pour objet de mettre à jour, en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Montcalm, les normes sur les dispositions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 139-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 8-1987

Il est résolu que le conseil municipal de Saint-Roch-Ouest adopte le projet de règlement numéro 139-2021 modifiant le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles ainsi que la cartographie. Tel que stipulé à l'avis de motion, la lecture du présent projet de règlement est dispensée, conformément à l'article 445 du code municipal et tous les membres du conseil municipal ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

LIVRE DU 100^e

Il est résolu de faire imprimer 400 livres.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Lors de la séance ordinaire tenue le 16 novembre 2021, le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année **2022**, conformément à l'article 148 du Code municipal. Voici les dates, les séances se tiendront les mardis et débuteront à 20 h.

- 11 janvier
- 1 février
- 1 mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 9 août
- 6 septembre
- 4 octobre
- 1 novembre
- 6 décembre

Séance extraordinaire « BUDGET », **le mardi 20 décembre 2022.**

Les séances auront lieu à la mairie, au 270, Route 125.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, Ce 23e jour du mois de novembre 2021.

Sherron Kollar,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), que le budget pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 seront présentés pour adoption lors de la séance extraordinaire « BUDGET » du conseil municipal qui se tiendra le mardi 14 décembre 2021 à 20 heures.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

À cet égard, toute personne peut transmettre ses questions par écrit à la Municipalité, au plus tard le 14 décembre 2021, avant 16 h 30, par l'un des moyens de communication suivants :

- Par courriel, à l'adresse électronique info@saint-roch-ouest.ca en indiquant « Question ou commentaire relatif au budget 2022 » dans l'objet du message;
- Par lettre adressée au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest (Québec) J0k 3H0 ou déposée dans la boîte aux lettres située devant la mairie située à l'adresse mentionnée précédemment en indiquant « Question ou commentaire relatif au budget 2022 » sur l'enveloppe.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, Ce 23e jour du mois de novembre 2021.

Sherron Kollar,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, tenue le 16 novembre 2021, le projet de règlement de concordance suivant a été adopté :

- Projet de règlement numéro 139-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 8-1987 afin de modifier le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles ainsi que la cartographie.

Ce règlement de concordance vise à se conformer aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Montcalm et aux normes provinciales applicables, en remplaçant la cartographie et le cadre normatif relatif au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 décembre 2021 à 19 h à la mairie au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Pour garantir le droit de toute personne intéressée de se faire entendre dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la consultation publique est accompagnée d'une consultation écrite, conformément aux arrêtés ministériels numéros 2020-033, 2020-049, 2020-074 et 2021-054. Cette consultation permet à toute personne intéressée de déposer ses questions ou commentaires sous forme écrite. Ces commentaires écrits doivent être transmis par courriel à l'adresse info@saint-roch-ouest.ca ou par courrier au 270, route 125 à Saint-Roch-Ouest au plus tard le 7 décembre à 16 h 30.

Les dispositions de ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement contient des dispositions qui s'appliquent à l'ensemble du territoire. Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, au bureau municipal situé au 270, route 125 à Saint-Roch-Ouest, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 23^e jour du mois de novembre 2021.

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Nouveau pour effectuer une demande de permis de brûlage

Vous pouvez demander un permis de brûlage via le site de la ville de Saint-Lin-Laurentides.

Afin de demander un permis de brûlage, veuillez remplir le formulaire sur le site de la ville de Saint-Lin-Laurentides.

<https://www.saint-lin-laurentides.com/services/service-d-incendie/permis-de-brulage>

Une fois la demande reçue et analysée, un membre du Service de sécurité incendie entrera en contact avec vous afin de vous permettre de récupérer le document.

IMPORTANT

L'obtention d'un permis de brûlage n'est pas automatique et dépend de plusieurs facteurs, dont l'indice de feu.

Avant d'allumer votre feu, il est important de vérifier l'indice auprès de la **SOPFEU** et d'aviser la centrale au **1 800 567-9372**.

Résumé du règlement de brûlage / feux en plein air

Pour le règlement complet, veuillez consulter le Règlement sur la prévention des incendies. Sur leur site internet.

- L'obtention d'un permis émis par le directeur du Service de sécurité incendie, ou son représentant, est obligatoire avant d'allumer un feu en plein air;
- Si les conditions météorologiques sont défavorables, la délivrance d'un permis peut être temporairement suspendue.
- Il est interdit de brûler des matières résiduelles, des déchets, des matériaux de construction, de l'ameublement et tout autre élément non-énuméré sous peine des amendes prévues et des frais d'extinction ou de déplacement du Service de sécurité incendie tel que prévu à l'article 8 du Règlement;

Actions à poser

- Superviser le feu en plein air en tout temps (au moins une personne) et ce, jusqu'à son extinction complète;
- Disposer d'un boyau d'arrosage fonctionnel et/ou d'un extincteur portatif de capacité suffisante;
- S'assurer que la fumée dégagée par le feu ne cause une nuisance défavorable aux voisins;
- Ne pas allumer ou maintenir un feu à ciel ouvert après le coucher du soleil, sauf dans les cas de Fêtes publiques;
- Éteindre le feu complètement et adéquatement avant de quitter le site.

L'hiver est à nos portes; il est temps de mesurer le radon chez vous !



Novembre est le mois de sensibilisation au radon.

Ce gaz **radioactif**, qui se dégage naturellement du sol, est **invisible, inodore et sans goût**. Lorsque le radon est émis dans des espaces clos comme les maisons, il peut s'accumuler à des concentrations dangereuses.

Toutes les maisons canadiennes contiennent du radon. Les concentrations varient d'une maison à l'autre, même lorsqu'on parle de maisons mitoyennes. Peu importe l'âge, le type de construction ou l'emplacement de votre maison, **la seule façon de connaître la concentration de radon dans votre maison est d'effectuer un test.**

Quels sont les effets du radon sur la santé?

Lorsque du radon est inhalé dans les poumons, il se désintègre en particules radioactives. Cette énergie est absorbée par le tissu pulmonaire à proximité, ce qui endommage les cellules pulmonaires. Lorsque les cellules sont endommagées, elles peuvent mener à un cancer quand elles se reproduisent.

L'exposition au radon constitue la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. L'exposition au radon et au tabagisme ensemble peut accroître considérablement le risque de cancer du poumon. Par exemple, si vous fumez toute votre vie, votre risque de développer un cancer du poumon est de 1 sur 10. Lorsqu'on ajoute une exposition de longue durée à un niveau élevé de radon, votre risque passe à 1 sur 3. Chez les non-fumeurs, le risque de cancer du poumon à vie pour le même niveau élevé de radon est de 1 sur 20.

En raison de la pandémie de COVID-19 **qui perdure**, nous passerons **encore une fois** beaucoup plus de temps à la maison **cet hiver**, notamment pour faire du télétravail. **Il devient donc encore plus pertinent de savoir quelles sont les concentrations de radon** chez vous.

LA MRC DE MONTCALM ADOPTE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉE (PDSI) :

UN LEVIER IMPORTANT POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DANS MONTCALM !

Sainte-Julienne, le 27 octobre 2021 – C'est avec une immense fierté que les élu(e)s de la MRC de Montcalm ont adopté, le 5 octobre dernier, la politique de développement social intégrée (PDSI) destinée au territoire montcalmois. Cette politique vise, notamment, la cohérence des interventions de la MRC et de ses partenaires en développement social.

Cette politique est le fruit d'un travail concerté avec l'ensemble des partenaires en développement social de Montcalm, qui ont participé activement à chacune des étapes, et ce, au cours des derniers mois. Elle intègre les éléments de la *Démarche territoriale* visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale, de même que la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA).

Le préfet par intérim, M. Patrick Massé se réjouit de la mise en place de cette politique, une première à l'échelle des MRC dans la région de Lanaudière : « Cette politique traduit notre volonté de favoriser le mieux-être de nos citoyen(ne)s et de forger une MRC inclusive et solidaire. Elle réitère notre engagement profond à agir concrètement afin d'améliorer la qualité de vie de notre population, dont nos aîné(e)s, et de réduire les inégalités sociales. Je remercie les nombreux citoyens qui ont pris part à la démarche, en répondant aux questionnaires et en participant aux rencontres et aux comités. J'invite les Montcalmois(es) à consulter la PDSI au <https://bit.ly/3EmBh0f> pour lire les actions répondant aux besoins et idées exprimés lors des consultations. »

Les démarches menant à l'élaboration de la politique de PDSI ont permis d'identifier six priorités qui seront au cœur du développement social dans Montcalm :

L'alimentation – renforcer les capacités et les connaissances sur les saines habitudes alimentaires et faciliter l'accès à des aliments sains, diversifiés et abordables

L'éducation – favoriser des environnements familiaux et sociaux propices à la réussite éducative des jeunes (0-17 ans)

L'habitation – soutenir le développement d'une offre en logement et en hébergement répondant à la diversité des besoins

Le respect, la diversité et l'inclusion sociale – stimuler la vie communautaire et renforcer les liens entre les citoyens

La santé et les services sociaux – accroître les ressources en services de santé et en services sociaux tout en améliorant leur accessibilité

Le transport et la mobilité – promouvoir les services de transport collectif ainsi que le transport actif, en favorisant l'arrimage avec la diversité des besoins

La contribution financière du ministère de la Santé et des services sociaux et de la Table des préfets de Lanaudière ont permis la réalisation de cette politique. Espace MUNI et la Table des partenaires en développement social de Lanaudière ont, quant à eux, été présents depuis le début et leur apport au projet a été vivement apprécié.

Montcalm, soyons fiers de notre concertation sociale !

- 30 -

Source :

Madame Stéphanie Therrien

Directrice générale adjointe

Directrice des communications, de la culture et du tourisme

MRC de Montcalm

450 831-2182, poste 7092

stherrien@mrcmontcalm.com



Joliette, le 1^{er} novembre 2021 – La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population qu'un nouvel horaire sera en vigueur à compter du lundi 1^{er} novembre pour les sites de vaccination de Joliette et de Repentigny.

C'est selon l'horaire suivant que la clientèle sera accueillie dans les deux sites pour la vaccination contre la COVID-19 ou l'influenza :

- Lundi, mardi et mercredi : 8 h 30 à 15 h 30
- Jeudi et vendredi : 12 h 30 à 19 h 30
- Samedi et dimanche : 9 h 30 à 16 h 30

Vaccination contre l'influenza

Rappelons que le vaccin contre la grippe saisonnière est offert **sur rendez-vous seulement** à la clientèle ciblée. Il est possible de prendre rendez-vous en ligne via le site www.clicsante.ca ou par téléphone en composant le 450 755-3737 ou le 1 855 755-3737. Pour plus d'informations, concernant la vaccination contre l'influenza ou pour connaître les groupes ciblés pour recevoir le vaccin, visitez le www.quebec.ca/sante.

Vaccination contre la COVID-19

Les personnes qui désirent recevoir le vaccin contre la COVID-19, que ce soit pour la 1^{re} ou la 2^e dose, peuvent se rendre dans nos sites de vaccination avec ou sans rendez-vous. Consultez notre site Web à l'adresse suivante pour connaître les modalités de prise de rendez-vous : www.ciass-lanaudiere.gouv.qc.ca.

La Direction remercie les citoyens pour leur collaboration et les invite à suivre la page Facebook du CISSS de Lanaudière pour connaître les dernières nouvelles concernant l'organisation.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Bianca Desrosiers

Chef de service des communications

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

bianca.desrosiers.ciasslan@ssss.gouv.qc.ca

COVID-19 | Relocalisation des activités de la clinique de dépistage sans rendez-vous au nord de Lanaudière, à compter du 27 octobre 2021

Joliette, 26 octobre 2021 – La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population de la relocalisation prochaine de la clinique de dépistage COVID-19 **sans rendez-vous** présentement aménagée au 310, boulevard Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies. Ce déménagement est nécessaire afin de répondre à la demande du nombre de tests de dépistage et d'éviter de faire patienter la population à l'extérieur avec l'arrivée des températures plus froides.

Ainsi, à compter de ce mercredi 27 octobre 2021, les activités de la clinique de dépistage COVID-19 **sans rendez-vous** à Notre-Dame-des-Prairies seront transférées au gymnase du Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL - entrée accessible par la rue Pelletier). Les heures d'ouverture demeurent les mêmes, soit 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h, incluant les jours fériés.

Par ailleurs, la clinique de dépistage avec rendez-vous, située elle aussi au 310, boulevard Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies, demeurera en place, et ce, de 8 h à 17 h.

Rappelons également que la population peut prendre rendez-vous pour un dépistage de la COVID-19 dans une clinique de la région par téléphone en composant le 1 877 644-4545 ou en ligne en visitant notre site Web : <https://www.cissslanaudiere.gouv.qc.ca/coronavirus/depistage-covid-19/>.

Vous êtes priés d'avoir en main votre carte d'assurance-maladie du Québec lors de votre visite.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Bianca Desrosiers

Chef de service des communications

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Téléphone : 450 759-5333, poste 2425

bianca.desrosiers.cissslanaudiere@gouv.qc.ca

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.cissslanaudiere.gouv.qc.ca

La grippe pourrait vous fragiliser. Prenez rendez-vous dès maintenant pour vous faire vacciner.



Joliette, le 5 novembre 2021 - La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est débutée depuis le 1er novembre et la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire rappeler à la population lanauchoise l'importance de se faire vacciner contre la grippe.

Il est toujours temps de prendre rendez-vous

Il n'est pas trop tard pour prendre rendez-vous et les personnes les plus à risque de complications et de décès associés à la grippe sont invitées à se protéger en se faisant vacciner. « Le vaccin contre la grippe constitue la meilleure défense contre ce virus et il est important d'être protégé, pour les personnes à risque. C'est un geste de prévention, gratuit et facilement accessible, qui permet d'éviter des complications importantes », mentionne la directrice de santé publique par intérim, Dre Lynda Thibeault.

Offre de vaccination

Il est possible de se faire vacciner dans nos sites de vaccination sur rendez-vous et les équipes mobiles du CISSS se déplaceront dans certaines municipalités de la région pour offrir le vaccin contre la grippe. Profitez du passage des équipes mobiles pour vous faire vacciner près de chez vous. Dans Clic Santé, il est possible de choisir le lieu de vaccination selon le code postal de votre lieu de résidence. La vaccination contre la grippe est également offerte dans plusieurs pharmacies de la région. Il est possible qu'elle vous soit aussi offerte par votre médecin.

Deux options s'offrent à vous pour prendre rendez-vous :

1. **Par Internet** - Visitez le site www.clicsante.ca. Une fois sur le site, sélectionnez le service « Vaccin grippe Influenza », entrez votre code postal et suivez les instructions. À l'aide de ce système de réservation en ligne, vous obtiendrez rapidement un rendez-vous afin de recevoir le vaccin.
2. **Par téléphone** - Composez le **450 755-3737** ou, sans frais, le **1 855 755-3737** du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h ou le samedi et le dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30.

Assurez-vous de prendre en note l'heure, la date et le numéro de confirmation du rendez-vous. Enfin, le jour de votre rendez-vous, apportez votre carte d'assurancemaladie.

Vacciner les personnes les plus à risque : la priorité

Les clientèles ciblées pour recevoir le vaccin sont les suivantes :

- Personnes de 6 mois et plus **atteintes de maladies chroniques** (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse);
- Personnes âgées de **75 ans et plus**;
- Femmes **enceintes** aux 2e et 3e trimestres de grossesse;
- **Aidants naturels ou proches** résidant avec des personnes à risque ou avec des bébés de moins de 6 mois;
- **Travailleurs de la santé**, particulièrement ceux donnant des soins directs aux usagers en centre hospitalier et en CHSLD.

Il est à noter que la vaccination contre la grippe n'est plus recommandée pour les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans et les enfants âgés entre 6 et 23 mois.

Toutefois, si ces personnes désirent être vaccinées, le vaccin leur sera offert gratuitement.

Rappelons que la vaccination contre la grippe saisonnière ne vous protège pas contre la COVID-19 et qu'il est toujours important d'être vacciné contre cette maladie également. Il est possible de prendre rendez-vous pour ce vaccin. Les deux vaccins peuvent être administrés simultanément.

Pour plus d'informations, concernant la vaccination contre la grippe saisonnière, visitez le www.quebec.ca/sante.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy

Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.ciass-lanaudiere.gouv.qc.ca

La Direction du CISSS de Lanaudière s'associe à nouveau à la campagne *Il était 12 droits* du comité des usagers

Joliette, le 8 novembre 2021 – La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, en collaboration avec le comité des usagers de l'établissement (CUCI), représentant les 5 comités d'usagers du CISSS, relance la campagne de promotion des droits des usagers à l'occasion de la Semaine des droits des usagers qui se déroulera du 9 au 15 novembre 2021.

Sous le thème *Il était 12 droits*, cette campagne vise à rappeler les droits reconnus par la loi aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

« L'établissement s'associe à nouveau cette année à la campagne des 12 droits et profite de l'occasion pour saluer le travail réalisé par les comités des usagers du CISSS. Grâce aux actions qu'ils mènent auprès des usagers, ils contribuent à améliorer les soins et les services offerts et nous permettent d'entendre la voix des usagers », mentionne Mme Maryse Poupart, présidente-directrice générale du CISSS de Lanaudière.

« Le comité des usagers du CISSS a pour mandat de renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations et de veiller à ce que ces droits soient respectés. C'est pourquoi, en collaboration avec le CISSS, nous remettons de l'avant nos outils promotionnels de ces droits dans le but de mieux les faire connaître et de mieux outiller les usagers de notre réseau dans la défense de leurs droits », de souligner Mme Claudine Landry, présidente par intérim du CUCI.

En plus des affiches présentes dans l'ensemble des installations du CISSS, des dépliants seront distribués dans le Publisac de la région, durant cette semaine. Les 12 droits sont présentés et expliqués sur le site Web www.iletait12droits.ca.

Quels sont les droits des usagers?

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, d'être assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en anglais
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

Pour en savoir davantage sur vos droits, pour joindre le CUCI ou pour vous impliquer, consultez le site Web du CISSS à l'adresse www.cissslanaudiere.gouv.qc.ca, section

Votre CISSS/Comité des usagers, ou composez sans frais le 1 833 649-5733.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy

Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca



Après le confinement,
serez-vous vraiment libre ?

Services
bilingues
confidentiels
anonymes
gratuits

24 HEURES / 24
7 JOURS / 7

DANS L'ENSEMBLE
DU QUÉBEC



Vous n'êtes pas à l'aise de téléphoner ? Écrivez nous!
sos@sosviolenceconjugale.ca



www.sosviolenceconjugale.ca



[/sosviolenceconjugale](https://www.facebook.com/sosviolenceconjugale)

Financé par

Justice
Québec

1 800 363-9010

Consultation
en cours

Cohortes perdues

Pour un portrait actuel du
décrochage scolaire

GRAPPE
EDUCATIVE

Le Carrefour

Cohortes perdues

Vous habitez la [MRC de Montcalm](#) et vous avez quitté l'école entre 2016 et 2021, avant l'obtention de votre diplôme? Nous avons besoin de vous! 🗣️

Vous n'aurez qu'à répondre à quelques questions et nous vous offrirons une petite récompense en retour! 😊
L'objectif de cette initiative portée par la [Grappe Éducative Montcalm](#) est d'établir un portrait actuel du décrochage scolaire dans la MRC de Montcalm.

Pour y participer



joignez-nous par courriel, téléphone ou via cette page:

*<https://www.facebook.com/GrappeEducative>
grappe.educative@cjemontcalm.qc.ca*

438 520-4547



ALLIÉS DANS NOS CRÉATIONS

Parce qu'il est
temps de rêver,
temps de partager,
temps de créer !



Le Centre d'action bénévole Montcalm vous invite
à prendre part à la **cinquième activité** du projet « Alliés dans nos créations
- Parce qu'il est temps de rêver, temps de partager, temps de créer » !

PERSONNAGES MAGNIFIÉS – Novembre - décembre

Création d'un personnage qui a marqué votre enfance ou qui vous a inspiré tout au long de votre vie. Faites appel à votre mémoire pour décorer une cuillère en bois afin qu'elle représente le plus justement votre héros ou votre héroïne.

Date limite d'inscription : Tant qu'il reste des ensembles de création !

Communiquez avec nous pour voir de quelle façon vous pouvez y participer :

Cellulaire : 450 916-1104

450 839-3118 poste 232

Sans frais : 1 888 839-3440 poste 232

creations.cabm@gmail.com

Le projet **Alliés dans nos créations** est né de l'idée de se réunir et de partager malgré la distance qui nous sépare. Ce projet comporte deux volets : tout d'abord, une série d'activités dirigées dans lesquelles, tout au long de l'année 2021, nous vous proposerons des œuvres créatives à réaliser chez soi. Les étapes de création, le descriptif de l'activité, le matériel nécessaire et une aide vous seront offerts.

Le deuxième volet du projet se propose de vous amener à vous révéler un peu plus. Nous aimerions que vous nous fassiez connaître ce qui vous fait vibrer dans la vie. Quelle est votre passion ? Quels sont vos talents ? Cuisiner, photographier, écrire, faire de la sculpture, marcher, danser ? Dans les mois qui viennent, de nombreuses occasions de nous faire connaître vos passions vous seront offertes.

Par la suite, nous vous inviterons à nous confier vos réalisations afin de créer une superbe exposition qui témoignera de cette belle démarche. Nous savons que vous avez de merveilleuses idées !

Au plaisir de découvrir vos passions !



Club FADOQ Saint-Esprit
Lanaudière

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.

Bonjour,

Votre conseil travaille très fort pour l'avenir du Club. N'hésitez pas à nous donner votre opinion, vos idées et votre collaboration!

J'attends de vos nouvelles!

Francine, votre présidente

.....

RENOUËLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Vous recevrez à votre renouvellement une lettre, pour vous informer qu'il est temps de renouveler et aussi de faire parvenir votre chèque comme paiement. Tout est bien expliqué et les enveloppes sont affranchies. Je compte sur votre fidélité au Club et surtout, n'hésitez pas à m'appeler s'il y a un problème. Merci beaucoup à toutes et à tous de continuer à faire confiance au CLUB FADOQ Saint-Esprit.

Bonne fête pour les personnes nées en novembre et décembre prochain.
Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher. Nos pensées vont vers vous.

Suivez-nous sur Facebook : FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

Francine Vendette, présidente

Pour le

CONSEIL 2021-2022

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Louise Lespérance Gosselin,
vice-présidente et assistante aux loisirs 450-839-3416

Lucille Levesque, secrétaire

Francine Hetu, trésorière et
responsable des loisirs 450-839-6708

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.

Reprise des activités FADOQ

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires relatif à la COVID 19, je vous informe qu'il y a une possibilité de reprendre les activités au sous-sol de l'église.

MARDI 11 JANVIER 2022 à 13 HEURES : pour les cartes (durée de 3 heures)

Il serait possible d'ajouter des activités telles que baseball poche et pétanque atout qui débuterait le **JEUDI 13 JANVIER à 13 HEURES** (durée de 3 heures)

Pour ce faire, nous avons besoin de former deux équipes de cinq personnes par jeux. Si vous êtes intéressé à participer, je vous invite à me contacter afin de faire **une liste concrète** pour pouvoir démarrer ces activités.

Critères d'admissibilité :

- Passeport vaccinal obligatoire
- Port du masque à l'entrée et lors des déplacements
- Désinfection des mains au cours des activités.
- Registre des participants
- **Être membre d'un club FADOQ**

Si vous n'êtes pas membre, je vous invite à me contacter pour adhérer notre club au coût de 25 \$ par année ou 45\$ pour 2 ans.

Au moment d'écrire ces lignes : veuillez prendre note qu'il n'aura pas de collation au cours de ces rencontres. (Espérant qu'il aura des changements ultérieurement)

Nous comptons sur votre collaboration afin de redonner vie à notre club après ces nombreux mois d'inactivité.

Francine Héту
Trésorière et responsable des loisirs
450-839-6708



Société d'Horticulture et d'Écologie de Saint-Ours-de-Saint-Esprit

Prochaine conférence : le 19 novembre 21

C'est le vendredi, 19 novembre 2021 que se tiendra notre 3^e conférence de l'année, au sous-sol de l'église, 88 Saint-Isidore à 19 h 30. Toutes les consignes sanitaires, lavage de main, masque et distanciation devront être respectées. **Cette conférence présentée par Lily-France Parent, prendra une forme particulière. Sous le thème, un Noël à la québécoise, elle effectuera devant l'assistance des montages décoratifs pour Noël.** À la fin de l'atelier-conférence, tous les montages effectués seront offerts en tirage. C'est gratuit pour les membres et 5 \$ pour les visiteurs. Laissez-vous inspirer par cette personne compétente qui vous aidera à donner un accent nouveau à votre Noël 21.

Devenir membre de la Shesose.

À vous tous et toutes qui souhaitez un monde plus vert qui s'harmonise bien avec la préoccupation de protéger notre planète pour vous et les générations futures, la Shesose se présente comme une alternative fort intéressante. Avec ses huit conférences annuelles portant sur les sujets de l'heure et présentées par les grands spécialistes en horticulture et en environnement, vous trouverez une source d'informations et d'encouragement pour vos jardins, vos potagers et vos plantes d'intérieur. Tous ces avantages, auxquels s'ajoutent le contact avec des passionnés d'horticulture, une bibliothèque horticole à votre service, des visites de jardins durant l'été pour la modique somme de 15 \$, carte individuelle et 25 \$ carte de couple. Quelle chance d'avoir cela dans ma municipalité! Vous êtes les bienvenus.

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

- Vous désirez renouveler vos emprunts?
- Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?
- Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque?
- Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Rien de plus facile...

Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La navigation est facile et conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur a accès à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques. Pour y accéder : **biblietcie.ca**

Lorsque demandé, votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée. Vous devez donc être inscrit à la bibliothèque où on vous donnera aussi votre mot de passe. Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous, il nous fera plaisir de vous aider.

CENTRE DE RECYCLAGE

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez déposer vos vieilles piles, vos crayons et marqueurs qui n'écrivent plus, vos attaches à pain et vos bouchons de liège. Nous prenons aussi les cartouches d'encre à imprimante.

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi : 9 h à 17 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 12 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 12 h 30 à 19 h
Samedi : 10 h à 14 h

Et bien sûr, il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation

Pour nous joindre : 450-831-2274

Notre adresse : 45, des Écoles, Saint-Esprit

Notre adresse courriel : biblio125@reseaubibliocqIm.qc.ca

Diane Lamarre
Coordonnatrice

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

THÉÂTRE DE MARIONNETTES

Rêverie et magie vous donnent rendez-vous **LE DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021** dans le petit univers tout aussi rigolo qu'enchanteur du théâtre de marionnettes de Jacques Boutin. Depuis près de trente ans, la compagnie anime des ateliers et présente des spectacles pour les tout-petits, les moins petits et ceux et celles qui se croient grands déjà...

Son, lumière, rideaux de scène...tout est là pour transformer la bibliothèque en une vraie salle de spectacle. Découvrez toute l'extravagance du théâtre en miniature.

Le spectacle est réservé aux enfants à partir de 6 ans (sans adultes).

Les inscriptions se font au 450-831-2274 ou par courriel biblio125@reseaubibliocqim.qc.ca et sont limitées à 30.

La représentation débutera à 13 h 30 et durera environ 1 heure

NOUVEAUTÉS – JEUNES

Baillargeon, Chloé	Wapi le wapiti et la classe de madame Charlotte
Blabey, Aaron	Carlos le glouton
Blanchet, Fabienne	Zoé aime la nature
Bright, Rachel	Le dino anxieux
Cyr, Maxim	Les dragouilles (v.23) Les bleues de Québec
Dean, James	Pat le chat et la licorne
Girard-Audet, Catherine	La vie compliquée de Léa Olivier (V.9) Blizzard
Guilbault, Geneviève	BFF (11) A qui la chance
Guilbault, Geneviève	Ti-Guy la Puck 2.0 (V.1) Le camp des recrues
Guilbault, Geneviève	Ma première BFF (V.6) Le clou du spectacle
Gravel, Élise	Tout le monde
Gravel, Élise	Le fan club des petites bêtes
Héroux, Caroline	Défense d'entrer (V.11) Mission rattrapage

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

Malec	Les lapins crétiens Une espèce d'odyssée
Midam	Game over (V.20) Deep impact
Midam	Kid paddle (V.16) Kid n'roses
Mika	Zigzag aime danser
Morival, Lisette	Défense d'entrer (V.1) Réservé aux gars (BD)
Morival, Lisette	Défense d'entrer (V.2) Histoire de peur (BD)
Morival, Lisette	Défense d'entrer (V.3) A bas les traîtres (BD)
Petit, Richard	Charlotte la licorn...aux Jeux Zozolympiques
Pilkey, Dav	Les hauts du fir-maman
Renauld, Stéphanie	Sammy et Théo les étoiles filantes
Shallow	Lucie la mouffette qui pète chez les Achigans Tannants
Sobral, Patrick	Les Légendaires, Missions (V.1) Le réveil du Kilimanchu
Tibo, Gilles	Mouffle la mouffette en trottinette

NOUVEAUTÉS-ADULTES

Farah, Alain	Mille secrets, mille dangers
Hogdson, Larry	Jardiner sans se ruiner
Jean, Michel	Le vent en parle encore
Jean, Michel	Atuk, elle et nous
Laberge, Rosette	Un bonheur à bâtir (V.2) Le défi de la démesure
Lalonde-Pucharski, Joanie	Au-delà des dix-huit ans
Lecavalier, raynald	Les trois guerrières
Monette, Denis	Benjamine et son destin
Musso, guillaume	L'Inconne de la Seine
Nesbo, Jo	Leur domaine
O'Gleeman, Geneviève	Fast-food santé
Panasuk, Anne	Auassat : à la recherche des enfants disparus
Patterson, James	18 ^e rapt
Pion, Marylene	Les lumières du Ritz (V.1) La grande dame de la rue Sherbrooke
Pion, Marylene	Les lumières du Ritz (V.2) Les heures sombres
Roberts, Nora	Héritage
Ruel, Francine	Le promeneur de chèvres
Simard, Stéphane	Hook
Steel, Danielle	Conte de fées
Steel, Danielle	Vie secrète
Ste-Marie, Richard	Stigmates
Thévard, Marie	Le jardin vivrier

Dès janvier,
c'est le retour
des ateliers!!!

Yé!!!

LES

Ateliers

Places encore disponibles? Informez-vous

Grandir avec ma famille, quelle belle aventure!

1) Pour les parents d'enfants de
0 à 6 mois
Permetts d'explorer divers sujets
sur les bébés **GRATUIT**

Bébé s'éveille...

❖ Pour les parents
d'enfants de 7 à 12 mois
Stimulation langagière et
cognitive... et bien plus
GRATUIT

L'aventure se continue

❖ Pour les parents d'enfants
de 12 à 18 mois

GRATUIT

L'univers des petits explorateurs...

Pour les parents d'enfants
de 19 mois à 3 ans

GRATUIT

Atelier-Jeux (3-4 ans)

Par le jeu, cet atelier vise à
sensibiliser les parents sur les
attitudes à développer à l'égard de
l'éveil à la lecture et l'écriture de
leur enfant
GRATUIT

Césame (4-5 ans)

Par le jeu, cet atelier vise à
renforcer le lien d'attachement,
la communication et l'estime de
soi
GRATUIT



ACFM 450 439-2669 – info@acfm-qc.org

Bien vivre en famille

Pour les parents d'enfants de
2 à 5 ans

Permet de développer une
relation harmonieuse

GRATUIT

Au-delà de la discipline

❖ Pour les parents d'enfants
de 6 à 12 ans

Pour retrouver l'harmonie
familiale

GRATUIT

Atelier Amis-mots

Atelier parent/enfant, pour les
18 mois à 5 ans, axé sur la
stimulation du langage et sur le
développement d'habiletés
sociales par le jeu

GRATUIT

L'atelier Bricole et cie, animé
par Francine Fortin et l'atelier
passion fil, animé par Julie
Rocheleau Savard Seront de
retour à l'automne

1 mardi sur 2.

Regardez le calendrier pour
savoir à quel moment ces
ateliers seront de retour.

Activités spéciales

Ateliers Lanterne : Prévention
violence sexuelle chez les enfants

(S'adresse aux 4-5 ans

GRATUIT



ACFM 450 439-2669 – Info@acfm-qc.org

À compter du 17 novembre...

L'ACFM marche avec vous

Pour contrer la baisse d'énergie et de moral
qu'amène parfois le mois de novembre

Venez marcher avec

Valéry: animatrice d'ateliers parents
& **Marie-Claude:** animatrice remplaçante
d'ateliers parents-enfants

Quand: Tous les mercredi de 10h à 11h

Où: Parc récréotouristique de Saint-Lin

Coût: Gratuit

Annulée en
cas de pluie!

* Nous sommes ouvertes aux suggestions pour
de futurs lieux de marche, à condition d'être
situés dans la MRC Montcalm

IMPORTANT

1. Même si les chiens sont acceptés au parc, nous vous demandons de **ne pas emmener** le vôtre pour des raisons de sécurité.
2. Comme il s'agit d'une activité libre, vous êtes responsable de vos enfants en tout temps. L'ACFM et les animatrices qui vous accompagnent ne peuvent pas être tenus responsable en cas d'accident.

Pour toutes questions
contactez Valéry ou Marie-Claude
450 439-2669



Suivez nous sur Facebook: Association Carrefour Famille Montcalm





Au nom de la municipalité de Saint-Esprit, nous tenons à remercier de tout cœur tous les participants de la Grande Marche Pierre Lavoie du 17 octobre dernier. Grâce à vous, ce fut une superbe réussite.

La municipalité souhaite également remercier tous les bénévoles et partenaires pour leur grande générosité et leur disponibilité.

Myriam Derome – Benoit Pelletier – Josianne Bilodeau du Centre Jyoti

Docteur Louis-David Audette – Docteur Andréanne Poirier-Harvey

Les Productions Méga-Animation – Marché Anny Brouillette

Pompiers de la MRC de Montcalm

Nous sommes fiers d'avoir pu partager cette journée avec vous où les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Continuez de marcher et de prendre soin de votre santé!

Merci!

L'équipe de la Municipalité de Saint-Esprit



HALLOWEEN

Nous tenons à remercier la Maison des Jeunes pour avoir organisé avec succès la
fête de l'Halloween malgré la température!

Merci à tous les bénévoles et une mention spéciale aux mascottes de la parade
qui ont bravé la pluie pour le défilé!

C'est grâce à tous les gens impliqués que l'Halloween est un succès chaque année!

Également, merci aux pompiers et à Valérie Martel de la maison des jeunes
pour leur implication.



L'équipe municipale



Crédit photo : Pixabay

Marché de Noël de Saint-Esprit 2021

Noël arrive à grands pas! Avez-vous commencé vos cadeaux pour vos proches? Nous avons une belle occasion pour vous! La municipalité de Saint-Esprit vous invite au Marché de Noël le 27 novembre 2021 de 10 h à 17 h au gymnase de l'école Dominique-Savio. Entrée gratuite pour les visiteurs. Nous vous attendons avec fébrilité!

Le port du masque et le lavage des mains avec une solution désinfectante seront obligatoires. Le passeport vaccinal ne sera pas exigé.

Envie d'être exposant? Envie de vivre une expérience avec des gens de cœur? Il reste quelques places de disponibles.

De plus, la municipalité recherche des bénévoles afin de contribuer à cet évènement rempli de la magie de Noël.

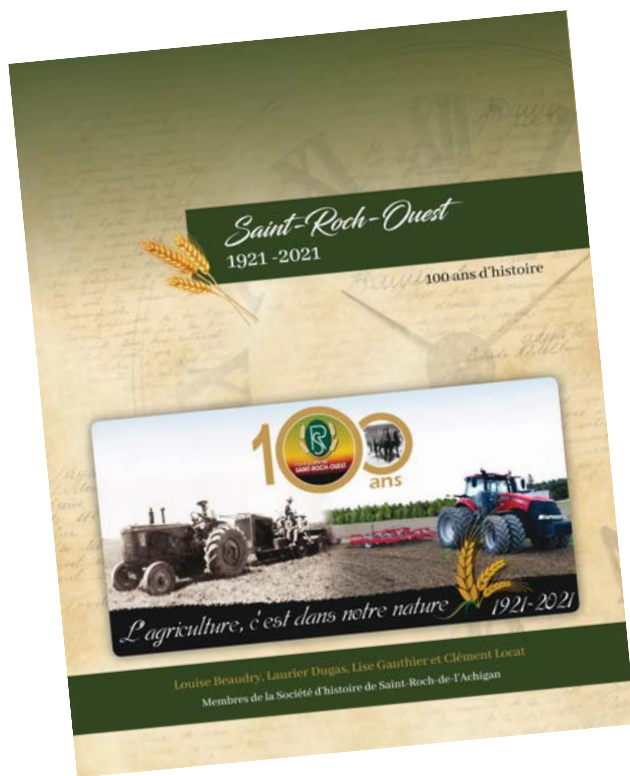
Pour toute information, veuillez contacter Christine Groleau, bénévole responsable : info@christinegroleau.ca

INVITATION

Lancement du livre
«Saint-Roch-Ouest 1921-2021»

Le samedi, 11 décembre 2021
de 14 h à 16 h

À la mairie
270, Route 125, Saint-Roch-Ouest



Hâillez-vous chaudement, car le lancement sera à l'extérieur
Accompagné par la belle musique des Voix de l'Achigan

Venez chercher votre livre, un seul exemplaire par adresse
sera remis gratuitement aux résidants de Saint-Roch-Ouest

Et rencontrez les auteurs :

- Madame Louise Beaudry
- Monsieur Laurier Dugas
- Madame Lise Gauthier
- Monsieur Clément Locat

Le livre sera en vente à la municipalité au coût de 20\$.
(argent comptant seulement)

